

## Vente de ma maison à un particulier/reconnaissance de dette

Par dilou, le 04/06/2008 à 05:49

mon acheteuse m'a proposé de me verser une partie de le vente directement et devait me verser le chèque à la signature du compromis; or elle ne l'a pas fait et ma remis en échange un papier sur lequel elle reconnais me devoir cette somme et veut attendre la signatue définitive; je suis un peu surprise et démunie; ce papier est-il légal quelles garanties ai-je? merci de me répondre rapidement pour savoir si ja dois annuler la vente

Par novice43, le 04/06/2008 à 13:23

Bonjour,

Où avez vous vu que l'on fait la vente d'une maison sans passation par un notaire ?

Je ne vais pas être dur avec vous, déjà que la situation n'est pas facile... mais malheureusement c'est comme cela que l'on se retrouve dans des cas complexes à gérer.

Voyez un notaire et mettez la vente de cette maison en attente.

cordialement,

Par **gloran**, le **04/06/2008** à **13:32** 

"verser une partie de la vente directement" : ???

La transaction doit obligatoirement passer par le notaire. Cf remarque précédente. On ne vent pas une maison comme un paquet de chewing-gum.

Les notaires sont payés pour gérer ces problèmes : faites appel à votre notaire pour la vente, demandez-lui conseil, et ne vous faites pas de noeuds au cerveau d'autant plus inutilement que, pire, vous risquez de vous mettre en illégalité.